



Conviction(s)

La réforme fiscale pour quoi faire ?



Par **Michel Godet**
Économiste,
professeur au Cnam,
auteur de *La France
des bonnes nouvelles*,
Odile Jacob 2012

L'ANNONCE par Jean-Marc Ayrault d'une remise à plat complète de notre fiscalité a fait l'effet d'une bombe, surprenant tout le monde politique, de gauche comme de droite. Le souffle de l'explosion a éteint – provisoirement ? – les feux des bonnets rouges. Il a eu aussi pour effet de remettre en selle un Premier ministre qui ressemblait à un cavalier tombé. On serait tenté de dire : « Chapeau ! » mais revenons sur le fond de la question. Faut-il une réforme de notre fiscalité ? Et si oui, laquelle ? Comment et à quelles conditions la réussir ?

Notre système fiscal est réputé pour sa complexité. Il faut donc le simplifier et en finir, notamment, avec ces 464 niches fiscales qui représentent une perte de ressources d'environ 80 milliards d'euros. Or, impossible de supprimer ces niches sans susciter une levée de boucliers. D'où la tentation de s'attaquer en priorité au petit gibier sans défense, comme les familles avec enfants, fortement saignées ces derniers mois par la réduction du plafond du quotient familial. Autre problème récurrent : l'équité. Il est sain, dans une démocratie, que

chacun contribue selon sa capacité. Celle des riches étant plus élevée que celle des pauvres, 30 % des ménages les plus aisés paient 95 % de l'impôt sur le revenu (IR). Celui-ci est bien progressif. Mais l'IR a beau avoir augmenté de 20 milliards depuis 2011, il ne représente que 70 milliards, contre 135 milliards pour la TVA et 90 milliards pour la CSG qui sont, eux, des impôts payés par tous, quels que soient les revenus et la taille des ménages.

D'où l'idée séduisante, de l'économiste Thomas Piketty, de fusionner l'IR et la CSG en un nouvel impôt prélevé à la source comme dans la plupart des pays européens. Sauf que pour réussir une telle réforme, il faudrait rendre progressive la CSG et lui appliquer un quotient familial. Dès lors, les gagnants de la réforme ne trouveraient rien à redire, tandis que les perdants ne pourraient l'accepter que dans un contexte de baisse générale des prélèvements obligatoires. Mais en prend-on le chemin ? Pour cela, il faudrait diminuer les dépenses publiques et voir le retour de la croissance... qui ne sont pas dans l'air du temps. Bref, cette réforme n'est pas viable en l'état. Voilà pourquoi son annonce risque de se retourner très vite contre son auteur en attisant les feux qui couvent contre l'excès d'impôts. ●

“
Notre
système
fiscal est
réputé
pour sa
complexité